

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Code	PEIM3B70PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Élaboration du projet professionnel : Ma profession : enseignant(e) ?

« En fin de formation et à l'issue des différents stages, les jeunes enseignants tenteront de définir leur projet professionnel, de le comparer à celui qu'ils avaient en début de formation »

Circulaire du 7 juin 2001.

D'un point de vue déontologique, l'apprenant-enseignant doit pouvoir s'interroger sur la dimension éthique faite à la fois de principes collectifs indiscutables (tolérance, respect...) et d'une interprétation personnelle déterminée entre autres par l'image que l'on a de son rôle d'enseignant. Cette réflexion donnera tout son sens au serment de Socrate.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

- 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

- 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable d'élaborer un travail écrit réflexif professionnel et personnel sur ses pratiques pédagogiques en lien avec les différents stages d'enseignement, l'évolution de sa posture et la déontologie liée au métier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B70PPA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
PEIM3B70PPB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B70PPA	Élaboration du projet professionnel	10
PEIM3B70PPB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Elaboration du projet professionnel			
Code	12_PEIM3B70PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à aider l'étudiant(e) à répondre à la question : « quel(le) enseignant(e) vais-je choisir d'être ? » afin de lui permettre de faire un choix professionnel réfléchi qui s'offre à lui/elle. L'analyse réflexive sera donc la clé de voûte de cette activité d'apprentissage.

L'étudiant est le point de départ de cette activité d'apprentissage, comme être humain chargé d'une certaine expérience, empreint de valeurs, porteur d'espoirs et de rêves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours a pour objectif :

- d'amener l'étudiant(e) à interroger son identité enseignante aux termes de sa formation (le chemin parcouru et celui restant à parcourir)
- de l'aider à inscrire cette réflexion dans le cadre déontologique lié à la profession
- de lui permettre de confronter cette identité professionnelle à différents cadres théoriques et référentiels existants
- d'engager l'étudiant dans une analyse réflexive sur les différentes expériences vécues tant à travers les cours qu'à travers la pratique de stage, et sur l'articulation entre théorie et pratique
- d'amener l'étudiant à donner du sens à sa formation par une réflexion générale sur son cheminement personnel (difficultés, progrès, perspectives d'évolution)

À l'issue de l'UE, l'étudiant démontrera sa capacité à cerner, objectiver et évaluer un projet personnel de perfectionnement professionnel

Il rédigera à cette fin un projet professionnel répondant à la question : « Quel enseignant je désire être ? ».

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant lui-même : ses valeurs, ses espoirs, ses craintes, ses joies, ...

Démarches d'apprentissage

L'activité principale est centrée sur plusieurs ateliers d'écriture sur des thématiques liées à l'actualité et/ou à des incidents critiques actuels.

Travail autonome d'écriture réflexive.

Echanges, partages de pratiques, éclairage par des apports théoriques, synthèses

Rencontres avec des professionnels de l'enseignement

Dispositifs d'aide à la réussite

L'accompagnement est prioritairement individuel. Les ateliers sont formatifs et permettent à l'étudiant de se construire, de construire une image enseignante positive, sereine, portée sur son avenir.

Ouvrages de référence

Deconinck, D. (2013). Le bonheur à l'école. Le journal d'une instit. Paris : Le Livre de Poche
Ministère de la Communauté française (2015). Le tout petit guide du jeune enseignant. Bruxelles : Agers.
Ministère de la Communauté française (2001). Devenir enseignant. Bruxelles : Agers
Paquay, L. & Wagner, M-C (2001). Compétences privilégiées dans les stages et en vidéo-formation. In L. Paquay, M. Altet, E. Charlier & P. Perrenoud (Eds.), Former des enseignants réflexifs (pp. 153-179). Bruxelles : De Boeck.
SeGEC/FédESuC (2014). Photographie du métier d'instituteur primaire. Bruxelles : SeGEC/FédESuC.
Conseil supérieur pédagogique (2014). Référentiel de compétences de l'enseignant. Bruxelles : CGHE. En ligne <http://www.cghe.cfwb.be/index.php?id=1551>

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail individuel : Réaliser un portfolio personnel selon les consignes données en cours.
Il s'agit d'une évaluation commune pour l'UE : l'examen oral est commun pour les deux AA qui constituent l'UE et prend appui sur le portfolio.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation finale est commune pour les deux AA de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	12_PEIM3B70PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

"Que signifie travailler comme enseignant aujourd'hui? Comment ce travail est-il vécu par ceux et celles qui l'accomplissent? En quoi les dispositifs de l'organisation scolaire - division du travail, classes fermées, isolement des enseignants, bureaucratie, etc - affectent-ils l'activité enseignante? En admettant que tout travail possède des outils et une technologie, quels sont-ils pour l'enseignement? Existe-t-il des savoirs propres à ce métier?"

Tardiff M., Lessard C., Le travail enseignant au quotidien, Presses de l'Université de Laval, 1999

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours a pour objectif :

- d'amener l'étudiant(e) à interroger son identité enseignante aux termes de sa formation (le chemin parcouru et celui restant à parcourir)
- de l'aider à inscrire cette réflexion dans le cadre déontologique lié à la profession
- de lui permettre de confronter cette identité professionnelle à différents cadres théoriques et référentiels existants
- d'engager l'étudiant dans une analyse réflexive sur les différentes expériences vécues tant à travers les cours qu'à travers la pratique de stage, et sur l'articulation entre théorie et pratique
- d'amener l'étudiant à donner du sens à sa formation par une réflexion générale sur son cheminement personnel (difficultés, progrès, perspectives d'évolution)

À l'issue de l'UE, l'étudiant démontrera sa capacité à cerner, objectiver et évaluer un projet personnel de perfectionnement professionnel

Il rédigera à cette fin un projet professionnel répondant à la question : « Quel enseignant je désire être ? ».

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'identité professionnelle

Le portfolio professionnel -Outil d'une pratique réflexive

Cadre déontologique de la profession enseignante

Démarches d'apprentissage

Lectures réflexives - travaux individuels et de groupes - Rencontres de personnes ressources

Ateliers d'écriture

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative et individuelle

Ouvrages de référence

Tardiff, M., Lessard, C., (1999), Le travail enseignant au quotidien, Presse de l'Université de Laval
Meersseman, C., Servais, J-F, & Barhélemi, E. (2011) Confidentialité et secret professionnel : enjeux pour une société démocratique. Bruxelles : Yakapa.be
Ministère de la Communauté française (2015). Le tout petit guide du jeune enseignant. Bruxelles : Agers.
Ministère de la Communauté française (2001). Devenir enseignant. Bruxelles : Agers.
Paquay, L. & Wagner, M-C. (2001) Compétences privilégiées dans les stages et en vidéo-formation. In L. Paquay, M. Altet, E. Charlier & P. Perrenoud (Eds.), Former des enseignants réflexifs (pp. 153-179). Bruxelles : De Boeck
SeGEC/FédESuc (2014). Photographie du métier d'instituteur primaire. Bruxelles : SeGEC / FédESuc.
Conseil supérieur pédagogique (2014). Référentiel de compétences de l'enseignant. Bruxelles : CGHE. en ligne <http://www.cghe.cfwb.be/index.php?id=1551>

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail individuel : Réaliser un portfolio personnel selon les consignes données en cours.

Il s'agit d'une évaluation commune pour l'UE : l'examen oral est commun pour les deux AA qui constituent l'UE et prend appui sur le portfolio.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).